

Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 14 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre deux mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, le huit novembre deux mil vingt-trois, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11 et L 2122-8 du code des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** Monsieur BICHARA Ibrahim, Monsieur BOIREAU Philippe, Madame CUCHE Séverine, Monsieur MICHEL Fabien, Monsieur RIVIERE Pierre, Monsieur VIMENET Manuel, Madame ZANETTI Frédérique, Monsieur RENAUDIN Nicolas

**Étaient absents :** Monsieur FORET Christophe, Madame CHARRON Émilie, Madame D'INCAU Audrey, Monsieur BILLAUD Stéphane, Monsieur LIEGE Édouard, Monsieur CHAUVEAU Frédéric, Madame MARCELIUS Stéphanie

**Pouvoir :** Madame CHARRON Émilie donne pouvoir à Madame CUCHE Séverine, Monsieur BILLAUD Stéphane donne pouvoir à Monsieur RIVIERE Pierre, Madame D'INCAU Audrey donne pouvoir à Monsieur BICHARA Ibrahim, Monsieur CHAUVEAU Frédéric donne pouvoir à Madame ZANETTI Frédérique

Le Conseil a choisi comme secrétaire **Monsieur RIVIERE Pierre**

**Délibération 20231114\_09 relative l'aménagement de l'Ecurie : équipements et matériels**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de compléter l'équipement de l'Ecurie (anciennement le Musée) pour permettre aux associations d'utiliser convenablement cet espace devenu un espace de convivialité et de culture.

Catégorie	Objet	Montant HT	Montant TTC
Equipements	Placard	2 260 €	2 712 €
Matériels	Piano, Réfrigérateur, Hotte, Evier, Mitigeur, Poubelle, Aspirateur	3 284,20 €	3 941,05 €
Total		<b>5 544,20 €</b>	<b>6 653,05 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés à **12 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix Abstention** décide :

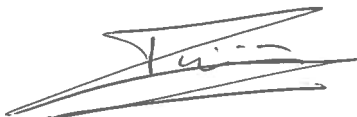
- D'accepter l'achat des équipements et matériels pour un montant de **5 544,20 euros HT soit 6 653,05 euros TTC**
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents y afférents.

AR Prefecture

086-218600740-20231114-20231114\_09-DE  
Reçu le 16/11/2023

Fait et délibéré en séance, le 14 novembre 2023  
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
**Pierre RIVIERE**



Le Maire,  
**Ibrahim BICHARA**



Certifié exécutoire par Monsieur le Maire : Ibrahim BICHARA  
Date d'envoi en Préfecture : 16 novembre 2023  
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 16 novembre 2023

**AR Prefecture**

086-218600740-20231114-20231114\_09-DE  
Reçu le 16/11/2023